****

**PLAN INTERNATIONAL SENEGAL**

**FIELD Visit report**

Version 2.0: Oct 2021

## **a. OBJECTIF DU FORMAT DE RAPPORT**

L'objectif de ce document est de partager le déroulement des événements et les résultats du soutien apporté par le personnel des programmes à un bureau terrain. Il vise à résumer de manière concise les activités entreprises ainsi que les résultats obtenus et les recommandations pendant la visite.

Un projet de rapport doit être partagé avec le bureau visité (le point focal pour la visite) avant de publier le rapport final qui doit être soumis au plus tard sept (7) jours ouvrables après la fin de la visite au superviseur de l'auteur du rapport.

## **b. INFORMATION gENERALE**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Nom(s) et fonction du ou des auteurs du rapport | Ndeye Oumy DIOP |
|  | Date(s) de visite | 30 Novembre 2021 | au |  |

## **c. information sur la visite**

|  |
| --- |
| **1. Background: Contexte et objectifs de la visite** |
|  Plan International en partenariat avec l’Institut Panos Afrique de l’Ouest et SamuSocial Sénégal, mène depuis Mars 2019 le projet « Mobilisation et Engagement et de la société sénégalaise pour la protection de l’enfant » au Sénégal, avec le soutien financier de l’Union Européenne, sur 3 ans (2019-2022). Ce projet fonde sa pertinence, entre autre, dans sa capacité à communiquer, sensibiliser les communautés de base et les décideurs locaux et nationaux afin de contribuer au changement social et à la promotion d’un système intégré de protection des droits de l’enfant à travers divers canaux. Depuis 2019, un certain nombre d’activités, de méthodologies ont été déployées par les différents partenaires au projet mais n’ont pas fait l’objet de vulgarisation auprès du bailleur C’est pourquoi, afin de contribuer à amplifier ces actions, et de partager les réalisations du projet dans les régions d’intervention, le projet a prévu d’organiser une visite de terrain avec l’équipe de la délégation de l’UE basé à Dakar.L'objectif global est de rendre visible les interventions du projet en mettant en contribution toutes les parties prenantes (équipe du projet, les co demandeurs, les bénéficiaires et les autorités administratives et locales et la communauté). Les objectifs spécifiques sont : Améliorer la visibilité du projet auprès du bailleur et des autres parties prenantes en mettant en exergue les premiers résultats et les effets ; Recueillir les feedbacks des parties prenantes sur les résultats, à travers des interactions directes ;Formuler des recommandations pour la réalisation de qualité des objectifs assignés et la capitalisation des bonnes pratiques. Les participants à cette visite étaient :* Le Sous-Préfet de Niakhar, Lucien Chambaz
* Mr Diop Adjoint au Sous prefet de Niakhar
* Mme Diagne Boundaw Cisse, Delegation Union Europpenne,
* Mr Moussa Gassama section information et Gouvernance/DUE
* Mme Binta Houma Directrice des programmes/PLAN
* Mr Aly faye, Responsible du Pool Centre/PLAN
* Ndeye Oumy Diop Coordinatrice du projet
* Awa Bourry Bodian, Comptable /MESSPE
* Le Chef de Village
* Chistine Nsonda, responsible Medias/PLAN
* M. Abdoul Ba, Point focal Institutionnel du CDPE de Fatick
* M. Ibrahima Diouf, Membre du CSPE de Niakhar
* M. Abdoulaye FAYE, Adjoint au Maire de Ngayokhèm
* Monsieur Abdou Ngom, Secrétaire Général CCPE
* M. Idy BA, Principal du CEM
* Pape Kairé, Journaliste radio communautaire
* - 02 Jeunes Leaders du projet
* - 02 Leaders communautaires
* - Fatou Faye l’Animatrice communautaire
* - 02 jeunes bénéficiaires du projet
* Les medias locaux
 |

|  |
| --- |
| **2. Activités mises en œuvre** |
| Une visite de courtoisie auprès des autorités administratives de Fatick (Préfet) et du Sous-Préfet de Niakhar ; Echanges avec le point focal institutionnel CDPE de Fatick ;Une rencontre au Centre Socio Culturel de Ngayokem afin de partager sur les activités du projet, apprécier les résultats à travers les témoignages des bénéficiaires et enfin évaluer la qualité du partenariat et ses effets sur les membres de la communauté. Etaient conviésMonsieur Ibrahima Diouf, Membre CSPE de Niakhar* Le représentant du Maire, le point focal communal du projet pour évaluer la qualité du partenaire avec le projet et ses effets au niveau de la commune de Ngayokhèm;

L’animatrice communautaire, Les jeunes formés, les Leaders communautaires et Les bénéficiaires du projet pour recueillir leurs témoignages ;Le journaliste formé dans le cadre du projet ;Un débriefing avec les partenaires et les parties prenantes a été organisé en fin de journée au niveau de la sous-préfecture de Niakhar ; |

|  |
| --- |
| **3. résultats clés obtenus** |
| * L’implication et l’engagement des jeunes formés dans les activités communautaires et numérique de sensibilisation (via le site Facebook du projet je m’engage pour la protection de l’enfant) ;
* L’acceptation des activités de sensibilisation par les leaders religieux ;
* Le déroulement d’un projet d’une des zones éloignées, difficiles d’accès et vierges d’intervention ;
* Forte présence des communautés (autorités scolaires, chefs de villages, religieux, jeunes, femmes et enfants...) aux séances de sensibilisation « Ciné je m’engage », aux dialogues inter générationnel, aux causeries ;
* L’appui technique des CDPE dans la conduite des activités du projet
* Engagement des communautés à travers l’instauration des cotisations hebdomadaires et mensuelles pour assurer les fournitures scolaires et l’habillement des enfants à l’ouverture des classes. Mise en place de Tontine ndimbal diabote dans le village de Nguess, Yenguélé et Ngolgane
* Connexion (collaboration étroite entre le projet MESSPE et le CEM matérialisée par la participation du relais au festival scolaire, aux causeries thématiques sur les mariages d’enfants, la lutte contre l’exploitation domestique des filles
* Bonnes performances scolaires des filles au CEM du fait des effets des sensibilisations (taux de réussite de 100% chez les filles ayant impliqué dans les activités de sensibilisation du projet)
* Rupture de plusieurs cas de mariages d’enfants grâce au relais, à l’implication du proviseur et du CDPE
* Absence remarquée de cas grossesses dans certains villages (Ngolgane) depuis l’implémentation du projet
* Engagement, dynamisme et esprit de collaboration du relais avec toutes couches de la populations et autorités scolaires
* Implication des médias dans la sensibilisation de masse sur les thématiques du projet qui a suscité une mobilisation et engagement des acteurs et personnes ressources à prévenir les violences aux enfants et les à signaler
* Redynamisation et/ou mise en place des comités locaux de protection de l’enfant
 |

|  |
| --- |
| **4. Autres éléments d’attention / constats et recommandations** |
| * Lutter contre la pauvreté des ménages à travers l’autonomisation économique des ménages afin de briser le cycle des mariages d’enfants et de l’exploitation domestiques des jeunes fille
* Les violences subies par les jeunes domestiques (séquestration, viols et abus physiques, émotionnels, grossesses non désirées.)
* Faire de l’école la porte d’entrée pour le maintien des filles et leur réussite scolaire
* Promouvoir la dotation en fournitures scolaires et de kits d’hygiènes aux jeunes filles
* Envisager le déploiement du projet DESSFERS à Fatick pour contribuer à lutte contre la pauvreté des ménages et les violences faites aux filles
* Engager la réflexion sur la pérennisation des acquis
* Faire le plaidoyer pour une budgétisation sensible à la protection de l’enfant au niveau des collectivités territoriales afin de soutenir la fonctionnalité des cadres locaux de protection de l’enfant (CDPE, CCPE, CVPE)
* Renforcer les moyens des CDPE qui jouent un grand rôle dans la prise en charge médicale, sociale et juridique des enfants victimes de violences et abus sexuels
* Plaidoyer auprès du CDPE pour l’appui à la continuité des activités de sensibilisation des relais après le projet.
 |

|  |
| --- |
| **4. Informations complémentaires (si applicable)**  |
|  |